

## Demande d'établissement d'un contrat d'apprentissage

(Annexe jointe - Aide à la codification)

### Mode contractuel de l'apprentissage

( 1 - A durée limitée / 2 - Dans le cadre d'un CDI / 3 - Entreprise de travail temporaire / 4 - Activités saisonnières à deux employeurs)

L'EMPLOYEUR :	Employeur privé	Employeur « public »
<b>Dénomination :</b>	<b>N°Siret du site d'exécution du contrat :</b> <span style="color: red;">(14 CARACTÈRES OBLIGATOIRES)</span>	
<b>Nom et prénom du chef d'entreprise</b> <small>(Obligatoire pour la signature électronique)</small>	Type d'employeur <sup>(1)</sup> :	
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :	Employeur spécifique <sup>(2)</sup> :	
Complément :	Code activité de l'entreprise (NAF) :	
Code postal :	Effectif total salariés de l'entreprise :	
Commune :	Code IDCC de la convention collective applicable :	
Téléphone fixe :	Caisse de retraite complémentaire :	
Téléphone portable <small>(Obligatoire pour la signature électronique)</small> :		
Courriel :		
*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :      Oui      Non		
L'APPRENTI(E)		
<b>Nom de naissance de l'apprenti(e) :</b>	<b>Prénom de l'apprenti(e) :</b>	
Date de naissance :	Département de naissance :	
Sexe :      M      F	Commune de naissance :	
Numéro Sécurité Sociale <b>de l'apprenti(e)</b> : <small>(Attestation de droit disponible sur Ameli - même pour les moins de 16 ans)</small>	Nationalité :	
	Française	
	Union Européenne	
	Etranger hors Union Européenne	
<b>Adresse de l'apprenti(e) :</b>	Régime social :                      MSA                      URSSAF	
Complément :	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau :	
Code postal :	Oui                      Non	
Commune :	Déclare bénéficiaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé :	
Téléphone fixe :	Oui                      Non                      Demande en cours	
Téléphone portable <small>(Obligatoire pour la signature électronique)</small> :		
Courriel :	Situation avant ce contrat <sup>(3)</sup> :	
<b>Représentant légal</b> <small>(renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)</small>	Dernière classe fréquentée :	
Nom et prénom :	Année validée :                      Oui                      Non	
<b>Adresse du représentant légal :</b>	Année interrompue :                      Oui                      Non	
Complément :	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :	
Code postal :	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :	
Commune :	Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise :	
Téléphone fixe :	Oui                      Non	
Téléphone portable <small>(Obligatoire pour la signature électronique)</small> :		
Courriel :		

## LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

### Maître d'apprentissage n°1 :

Nom :  
Prénom :  
Courriel :  
Date de naissance :  
Numéro de Sécurité Sociale :  
Emploi occupé :  
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu<sup>(4)</sup> :

### Maître d'apprentissage n°2 :

Nom :  
Prénom :  
Courriel :  
Date de naissance :  
Numéro de Sécurité Sociale :  
Emploi occupé :  
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu<sup>(4)</sup> :

**L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction :** Oui Non

### CONDITIONS DE DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :

Pour les contrats signés à compter du 1er janvier 2019, seul le chef d'entreprise, un salarié volontaire, et le conjoint collaborateur, peuvent être désignés s'ils justifient :

- Soit d'un diplôme équivalent à celui préparé par l'apprenti et de 1 an de pratique professionnelle,
- Soit de 2 ans de pratique professionnelle en relation avec la formation envisagée par l'apprenti.

Sous réserve que la convention collective de branche applicable ne fixe pas des conditions de compétence particulière.

## LE CONTRAT

Le jeune a déjà été sous contrat d'apprentissage : Oui Non

Si OUI, il s'agit d'un :

Nouveau contact chez le même employeur :

Nouveau contrat chez un nouvel employeur :

Nouveau contrat chez un nouvel employeur suite à rupture pendant le cycle de formation :

S'agit-il d'un redoublement ? Oui Non

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Date de début d'exécution du contrat : Si avenant, date d'effet :

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :

Durée hebdomadaire du travail : Heures

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : Oui Non

Avantages en nature, le cas échéant :

Nourriture : € / repas - Logement : € / mois - Autre :

## LA FORMATION

Dénomination du Campus responsable :

**CAMPUS DES METIERS ET DE L'ARTISANAT  
CENTRE-VAL DE LOIRE**

Intitulé précis du diplôme préparé :

Site de Blois Site de Joué-lès-Tours  
Site d'Orléans Site de Châteauroux

**L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat** Oui Non

### DOCUMENTS A FOURNIR EN CAS DE CONTRÔLE :

- La déclaration préalable à l'embauche effectuée auprès de l'URSSAF,
- La fiche médicale d'aptitude délivrée par la médecine du travail,
- Les justificatifs de compétences du maître d'apprentissage,
- L'autorisation de travail pour les apprentis de nationalité étrangère, obligatoire même sans prestation d'assistance,
- La copie de la demande de dérogation pour travail sur machines dangereuses pour les jeunes de moins de 18 ans, validée par l'ensemble des partenaires,
- Le RIB de l'apprenti, si l'apprenti mineur a un lien de parenté avec l'employeur,
- L'attestation de suivi de stage à la formation du Maître d'Apprentissage pour les entreprises du BTP ou de la convention collective HCR.

Fait à :

Le :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté · Égalité · Fraternité

**CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE**  
Décret N° 2004-1164 du 2 novembre 2004

# ANNEXE

\*\*\*\*

CODIFICATION A REPORTER SUR LA DEMANDE D'ETABLISSEMENT DU CONTRAT

## **Type d'employeur<sup>(1)</sup>** :

### *Entreprise privée :*

- (11) Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
- (12) Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés
- (13) Entreprises dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole
- (14) Profession libérale
- (15) Association
- (16) Autre employeur privé

### *Employeur public :*

- (21) Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique d'Etat)
- (22) Commune
- (23) Département
- (24) Région
- (25) EtablisNomenclature des diplômes par niveausement public hospitalier
- (26) Etablissement public local d'enseignement
- (27) Etablissement public administratif de l'Etat
- (28) Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
- (29) Autre employeur public
- (30) Etablissement public industriel et commercial

## **Employeur spécifique<sup>(2)</sup>** :

- (1) Entreprise de travail temporaire
- (2) Groupement d'employeurs
- (3) Employeur saisonnier
- (4) Apprentissage familial : l'employeur est un ascendant de l'apprenti
- (0) Aucun de ces cas

## **Situation avant ce contrat<sup>(3)</sup>** :

Scolaire  
Etudiant  
Contrat d'apprentissage  
Salarié  
Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi)  
Inactif  
Autre situation : (à préciser)

## **Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu<sup>(4)</sup>** :

- (3) CAP, BEP
- (4) Baccalauréat
- (5) DEUG, BTS, DUT, DEUST
- (6) Licence, licence professionnelle, BUT, Maîtrise
- (7) Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches
- Si aucun renseigner par 0

# **DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES**

Le Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire accorde la plus grande importance à la protection de vos données personnelles et s'engage à respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (2016/679).

Les mentions suivantes ont pour objectif de détailler quelles données sont collectées et la façon dont elles sont traitées dans le cadre de l'établissement des contrats d'apprentissage.

## **Identité du responsable du traitement et coordonnées du DPO**

Le responsable de traitement est le Campus de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire (CMA-CVL).

## **Coordonnées du DPO :**

Vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par voie électronique à l'adresse électronique : **SG\_DPD@CMA-CVL.FR** ou par courrier postal à l'adresse : **28 rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 Orléans.**

## **Collecte des données**

Votre centre de formation recueille vos données à caractère personnel (nom, prénom, adresse électronique, etc.) de manière directe, lorsque vous remplissez des fiches de renseignements, formulaires ou enquêtes de satisfaction. Ces données permettent d'accéder aux services que nous proposons.

## **Données personnelles collectées**

Données d'identification : nom, prénom, date de naissance, adresse électronique, signature, adresse, téléphone.

Données des représentants : nom, prénom, adresse.

Donnée de santé : situation de handicap.

Donnée sensible : nationalité.

Données relatives à la vie professionnelle : employeur, fonction, lieu de travail, adresse électronique, adresse postale, code NAF, SIRET, adresse Campus.

Données relatives aux formations suivies : nature, diplômes, etc.

## **Finalité de traitement**

Le traitement mis en œuvre dans le cadre de l'établissement du contrat d'apprentissage consiste à recueillir toutes les informations nécessaires afin d'établir le contrat d'apprentissage.

## **Base légale de traitement**

Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie prenante ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci ; (cf. article 6.1.b du RGPD) ;

## **Destinataires des données**

Les données à caractère personnel collectées par la CMA-CVL sont réservées à l'usage du responsable du traitement et sont transmises aux opérateurs de compétence.

La CMA-CVL pourra être amenée à divulguer les données personnelles à des autorités compétentes dans le cadre d'opération visant à lutter contre toute activité pénalement répréhensible.

## **Durée de conservation**

La CMA-CVL conserve vos données à caractère personnel pendant la durée légale prévue par la circulaire AD 94-5 du 13 juin 1994 relative aux archives des Chambres de Métiers.

## **Exercice de vos droits**

En fonction de la base légale sur laquelle repose le traitement de vos données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression et de limitation de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer votre droit en vous adressant au DPO de la CMA-CVL (cf. la rubrique « Coordonnées du DPO »). Votre demande devra indiquer nom et prénom, adresse électronique ou postale et être signée. Dans le cas de doute, nous pourrions vous demander de nous transmettre un justificatif d'identité en cours de validité.

Si, après avoir contacté le service concerné, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par courrier auprès de la CNIL.